

CONVENTION DE COMPTE CONDITIONS PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Monsieur **MONTEIRO** Date de naissance 10/09/2002 Nom de naissance **MONTEIRO CLICHY** Commune de naissance Prénom **SLEYTER** Pays de naissance **FRANCE** Situation de famille Célibataire Nationalité Française

Téléphone

0699746092

Pièce d'identité / N° de pièce/Délivré le / Par

Selon justificatif

Email sleytermonteiro92@protonmail.com

ADRESSE(S)

O1-Adresse principale
Monsieur SLEYTER MONTEIRO
10 Rue Picquart
chez Monteiro Alcindo
92600 ASNIERES SUR SEINE
FRANCE

Protection des données personnelles

Société Générale, établissement bancaire et courtier en assurances, est amenée à traiter en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles notamment pour les besoins de la gestion des contrats et services, de la relation commerciale, et afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Vous pouvez retrouver le détail des traitements réalisés, en ce compris les données traitées, les finalités, les bases légales applicables, les destinataires, les durées de conservation, et les informations relatives aux transferts hors Espace économique européen, sur l'espace internet particuliers dans la rubrique – nos engagements/informations réglementaires, ou sur demande de votre part dans votre agence. Cette information vous est également communiquée à l'ouverture de votre compte, et à l'occasion des modifications dont elle peut faire l'objet. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière, à ce que vos données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement, ou encore définir des directives générales ou spécifiques sur le sort de vos données personnelles en cas de décès. Vous pouvez aussi, à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver votre demande, vous opposer à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez exercer vos droits, ainsi que contacter le délégué à la protection des données personnelles en vous adressant:

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : protectiondesdonnees@societegenerale.fr;
- Sur votre Espace client;
- À l'adresse postale suivante : Service Protection des données personnelles
- CPLE/BDF/CPD 75886 Paris Cedex 18;
- Auprès de l'agence où est ouvert votre compte.

SOCIETE GENERALE - CONVENTION DE COMPTE

Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur

Date d'édition 30/10/2021



Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en France en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

SOCIETE GENERALE - CONVENTION DE COMPTE

Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur



COMPTE

COMPTE DE PARTICULIER

COMPTE DE PARTICULIER INDIVIDUEL

Code Banque Code Guichet Gestionnaire Numéro de compte Clé RIB Devise 30003 03710 EUR

<u>TARIFICATION</u>: L'ouverture d'un compte est gratuite. En revanche, outre la facturation des prestations et services rendus dans le cadre de la Convention d'ouverture de compte, la gestion du compte donnera lieu, le cas échéant, à la perception de frais de tenue de compte dont le montant et les conditions sont indiqués dans le document « Conditions appliquées aux opérations bancaires – particuliers »(1), remis avec le dossier d'ouverture de compte et tenu à la

disposition de la clientèle dans les agences SOCIETE GENERALE et sur le site Internet particuliers.societegenerale.fr.

(1) Les Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers sont à votre disposition dans votre agence et sur le site internet www.particuliers.societegenerale.fr

RELEVES DE COMPTE

Adresse d'envoi des relevés : 01-Adresse principale

Tri des écritures : Chronologique

Modalité d'envoi : par voie postale

Périodicité des relevés : Mensuelle

CHEQUIER (modèle classique avec 40 vignettes, renouvelable automatiquement)

Je demande la mise à disposition du chéquier : Non

SOCIETE GENERALE - CONVENTION DE COMPTE

Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur



ADHESION A LA CONVENTION DE COMPTE

La convention de compte (ci-après « la Convention ») se compose :

- Du dossier d'ouverture de compte ;
- Des conditions générales de compte de particuliers ;
- Des conditions particulières ;
- De la brochure tarifaire (document intitulé « Tarifs conditions appliquées aux opérations bancaires »);
- Et de tous les éventuels courriers ou courriels émanant de SOCIETE GENERALE.

L'ouverture du compte dans les livres de SOCIETE GENERALE est réputée effective après vérification du dossier d'ouverture de compte, dûment rempli et signé par le demandeur et accompagné des pièces requises par SOCIETE GENERALE et lorsque les fonds requis pour cette ouverture sont crédités sur le compte ouvert dans les livres de SOCIETE GENERALE.

SOCIETE GENERALE demeure libre, à tout moment, d'accepter ou de refuser le dossier d'ouverture de compte tant que la SOCIETE GENERALE n'a pas adressé la lettre d'agrément au client.

En signant les présentes conditions particulières,

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la convention de compte, des conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires (2) qui m'ont été adressé en complément de ces conditions particulières, et en accepte tous les termes sans réserve.
- Je déclare avoir la capacité juridique de m'engager, et de ne pas agir en tant que représentant légal d'un majeur protégé.
- Je demande l'ouverture d'un compte de dépôt à mon nom dans les livres de SOCIETE GENERALE.
- L'ouverture de compte est soumise à l'agrément de Société Générale.
- Je suis informé:
 - o que la signature de la convention de compte doit être réalisée dans les 60 jours suivant la validation du formulaire d'ouverture de compte en ligne, avec l'ensemble des pièces justificatives, au plus tard 60 jours calendaires suivant la validation de mon formulaire de demande d'ouverture de compte en ligne. Au-delà, ma demande ne pourra plus être prise en compte et je devrais faire une nouvelle demande.
 - o qu'en cas d'agrément par Société Générale, celui-ci me sera notifié par courrier (« Lettre d'agrément »). Je disposerai de 14 jours calendaires (si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant) à compter de l'agrément de la banque (cachet de la Poste faisant foi) pour me rétracter au moyen du formulaire de rétractation envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai de rétractation, la Convention pourra être résiliée dans les conditions prévues aux conditions générales de la convention de compte.

Adresse d'envoi de la rétractation : SOCIETE GENERALE

BP 40409

13572 Marseille Cedex 02

(2) Les conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers sont à votre disposition dans votre agence et sur le site internet www.particuliers.societegenerale.fr

SOCIETE GENERALE - CONVENTION DE COMPTE

Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur



SOUSCRIPTION DE PRODUITS ET SERVICES : Carte de paiement CONDITIONS PARTICULIERES

CARTE DE PAIEMENT

NOM DE LA CARTE CHOISIE

Carte Visa de Monsieur SLEYTER MONTEIRO

TITULAIRE DE LA CARTE

Monsieur MONTEIRO

Nom de naissance : MONTEIRO Date de naissance : 10/09/2002

Prénom : SLEYTER

Commune de naissance : CLICHY Pays de naissance : FRANCE

Nationalité : Française

SOCIETE GENERALE – SOUSCRIPTION DE PRODUITS ET SERVICES : Carte de paiement Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur



ADRESSE DU TITULAIRE DE LA CARTE

O1-Adresse principale

Monsieur SLEYTER MONTEIRO

10 Rue Picquart

chez Monteiro Alcindo

92600 ASNIERES SUR SEINE

FRANCE

Cotisation annuelle : Voir la brochure tarifaire intitulée « Tarifs - Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers » (1)

Carte Visa

Carte de débit à autorisation systématique - CB VISA de Monsieur SLEYTER MONTEIRO

Type de débit :	Immédiat
Capacité de paiement :	1600 € / mois
Capacité de retrait global France et étranger :	500 € sur 7 jours
Sans toutefois dépasser -	
 Capacité de retrait Société Générale : 	300 € / jour
 Capacité de retrait toutes banques en France: 	300 € sur 7 jours
Adresse envoi correspondance :	10 Rue Picquart,chez Monteiro Alcindo 92600 ASNIERES SUR SEINE, FRANCE
Acceptation envoi de la carte à domicile :	Non
Compte débité :	compte dont l'ouverture a été sollicitée préalablement à la demande de souscription de la carte de paiement
Option cartes Collection :	Non
Option cryptogramme visuel dynamique :	Non
Service e-Carte Bleue :	Non

J'autorise SOCIETE GENERALE à débiter du compte visé ci-dessus le montant de la cotisation annuelle ainsi que les sommes correspondant aux utilisations de la carte conformément aux dispositions des Conditions Générales de fonctionnement des cartes.

SOCIETE GENERALE – SOUSCRIPTION DE PRODUITS ET SERVICES : Carte de paiement Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur



ADHESION AU CONTRAT CARTE - DELAI DE RETRACTATION

Le contrat carte (ci-après le «Contrat») se compose :

- des Conditions Générales de fonctionnement des cartes ;
- des Conditions Particulières ;
- de la brochure tarifaire (document intitulé « Tarifs Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers») (1);
- et de tous les éventuels courriers ou courriels émanant de SOCIETE GENERALE.

La souscription de la carte décrite ci-dessus est réputée effective après vérification par SOCIETE GENERALE des Conditions Particulières dûment remplies et signées par le demandeur.

SOCIETE GENERALE demeure libre, à tout moment, d'accepter ou de refuser la souscription de ladite carte tant qu'elle n'a pas adressé la lettre d'agrément au client.

En signant les présentes Conditions Particulières.

- Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de fonctionnement des cartes et des Tarifs Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers (1) qui m'ont été adressés en complément de ces Conditions Particulières, et en accepte tous les termes sans réserve ;
- Je déclare être majeur capable et m'engager en nom propre (à l'exception d'une représentation légale d'un majeur protégé).
- Je demande la souscription d'une carte de paiement telle qu'exposée ci-dessus en ayant connaissance du fait que cette souscription est soumise à l'agrément de SOCIETE GENERALE ;
- Je suis informé :
 - o que la signature de la convention de compte doit être réalisée dans les 60 jours suivant la validation du formulaire d'ouverture de compte en ligne, avec l'ensemble des pièces justificatives, au plus tard 60 jours calendaires suivant la validation de mon formulaire de demande d'ouverture de compte en ligne. Au-delà, ma demande ne pourra plus être prise en compte et je devrais faire une nouvelle demande.
 - o qu'en cas d'agrément par Société Générale, celui-ci me sera notifié par courrier (« Lettre d'agrément »). Je disposerai de 14 jours calendaires (si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant) à compter de l'agrément de la banque (cachet de la Poste faisant foi) pour me rétracter au moyen du formulaire de rétractation envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai de rétractation, la Convention pourra être résiliée dans les conditions prévues aux conditions générales de la convention de compte.

Adresse d'envoi de la rétractation : SOCIETE GENERALE BP 40409

13572 Marseille Cedex 02

(1) Les Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers sont susceptibles de modification. Dans ce cas, les nouvelles conditions sont portées à la connaissance de la clientèle selon les modalités déterminées dans les Conditions Générales de la Convention de compte et de services. En outre, les Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers sont disponibles dans les agences et sur le site Internet particuliers.societegenerale.fr

SOCIETE GENERALE – SOUSCRIPTION DE PRODUITS ET SERVICES : Carte de paiement Tous les produits et / ou services sont soumis aux dispositions contractuelles figurant dans les Conditions Générales et Tarifaires en vigueur



SOUSCRIPTION DE PRODUITS ET SERVICES (SOBRIO)

Conditions Particulières ou Avenant aux conditions particulières

SOBRIO

SOBRIO

SOBRIO de Monsieur SLEYTER MONTEIRO

Sobrio est une offre groupée de produits et services (voir Conditions Générales Sobrio et ses annexes) à laquelle l'adhérent peut associer l'Option Internationale, réservée aux majeurs. L'adhérent peut également bénéficier de réductions tarifaires sur certains produits et services de par sa détention de Sobrio.

Sobrio est proposé par la Société Générale agissant pour son compte (notamment Carte bancaire et Mon Assurance au Quotidien).

N° de compte de particulier rattaché à Sobrio : compte dont l'ouverture a été sollicitée préalablement

I - Produits et services de Sobrio

Sobrio comprend:

Services Essentiels

- CARTE CB Carte Visa
- Choix(*) et réédition du code confidentiel de la carte de paiement rattachée à Sobrio
- Exonération des frais de remplacement de la carte en cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse
- Mon Assurance au Quotidien : Assurance couvrant l'Adhérent des conséquences de la perte ou du vol de sesclés, papiers et moyens de paiement et intégrant une prolongation de la garantie constructeur.
- Accès au service « Mon Compte en Bref » permettant de recevoir des alertes sur la situation du compte et de ses moyens de paiements
- L'exonération des frais de tenue de compte
- (*) Pour bénéficier de ce service, l'Adhérent doit en faire la demande.

Au choix du client : Option Internationale (réservée aux majeurs)

Selon le niveau choisi, exonération à hauteur d'un certain nombre d'opérations, des commissions Société Générale pour des paiements ou retraits avec la carte bancaire rattachée à Sobrio, hors Zone Euro et/ou les virements ponctuels internationaux.



Réductions tarifaires offertes aux adhérents Sobrio(*)

Les adhérents Sobrio bénéficient de réductions tarifaires, tant qu'ils conservent Sobrio, sur les produits et services suivants :

- Carte Collection (**)
- Forfait d'exonération d'agios (réservé aux majeurs)
- Forfait de retraits DAB illimités (réservé aux détenteurs de cartes VISA Evolution, VISA et MASTERCARD)
- (*) Réductions indiquées dans la brochure "conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires particuliers" disponible en agence ou sur www.particuliers.societegenerale.fr
- (**) Le montant annuel de la cotisation de la Carte Collection éventuellement détenue au préalable de Sobrio est remboursé au prorata du délai restant à courir jusqu'à la date anniversaire de la souscription de ladite option, suite à quoi elle sera prélevée annuellement en tenant compte de la réduction tarifaire accordée dans le cadre de Sobrio, conformément aux conditions financières prévues aux conditions générales de la carte.

J'ai bien noté que la cotisation de Sobrio, de l'Option Internationale et des services bénéficiant de réductions tarifaires dans le cadre de l'offre sont prélevées séparément. Les tarifs en vigueur sont indiqués dans les "conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires - particuliers".

J'autorise Société Générale à débiter la cotisation de Sobrio sur le compte rattaché à Sobrio, mensuellement et selon le tarif en vigueur indiqué aux "conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires - particuliers".

II - Détail des produits et services détenus ou souscrits par le TITULAIRE

CARTE CB Carte Visa

CARTE CB Carte Visa de Monsieur SLEYTER MONTEIRO

Type de débit :	Immédiat
Capacité de paiement :	1600 € / mois
Capacité de retrait global France et étranger :	500 € sur 7 jours
Sans toutefois dépasser -	
 Capacité de retrait Société Générale : 	300 € / jour
- Capacité de retrait toutes banques en France:	300 € sur 7 jours
Adresse envoi correspondance :	[01-Adresse principale]
Acceptation envoi de la carte à domicile :	Non
Compte débité :	compte dont l'ouverture a été sollicitée préalablement à la demande de souscription de la carte de paiement
Choix du code secret :	NON
Option cartes Collection :	NON
Option cryptogramme visuel dynamique :	NON



Service e-Carte Bleue : NON

Le prix de la carte est inclus dans la cotisation Sobrio.

MON ASSURANCE AU QUOTIDIEN

Contrat d'assurance collective de dommages à adhésion facultative souscrit par Société Générale auprès de :

Sogessur, Société Anonyme au capital de 33 825 000 euros,

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 379 846 637

Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : Tour D2 – 17 bis place des Reflets – 92919 Paris La Défense Cedex

Ce contrat est présenté par Société Générale dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr).

Client assuré : Monsieur MONTEIRO SLEYTER

Compte de prélèvement : compte dont l'ouverture a été sollicitée préalablement

- Je suis avisé que la cotisation de Mon Assurance au Quotidien est incluse dans le prix de Sobrio.
- La date d'effet des garanties vous est indiquée dans la lettre d'agrément.
- Sauf renonciation, l'adhésion est valable un an et se renouvelle ensuite d'année en année par tacite reconduction à l'échéance annuelle fixée au 1er juillet. Je déclare avoir reçu, pris connaissance et accepté les modalités de la notice d'information de Mon assurance au quotidien.

MON COMPTE EN BREF

« Mon compte en bref » est un service ayant pour objet de permettre l'envoi d'informations bancaires personnelles sur téléphone mobile, par SMS et/ou notifications via l'Application Mobile Société Générale.

J'ai pris note que l'usage du service nécessite de détenir un téléphone mobile avec un numéro de téléphone français et certifie l'avoir communiqué au préalable à Société Générale. Je m'engage, en outre, à communiquer tout changement de numéro mobile à la banque le cas échéant.

Je choisis d'être informé sur l'utilisation de mon compte dont l'ouverture a été sollicitée préalablement et ma(mes) carte(s) qui y est(sont) attachée(s) de la façon suivante :

- Réception de mon Relevé Flash hebdomadaire (par SMS) :
 - O Jour et créneau horaire choisis : Lundi Après-midi
- Réception de l'alerte plafond paiement carte par : Notification
- Réception de l'alerte plafond découvert par : Notification

Le prix de Mon Compte en Bref est inclus dans la cotisation de Sobrio.



ADHESION AU CONTRAT SOBRIO - DELAI DE RETRACTATION

Le contrat Sobrio (ci-après le «Contrat») se compose :

- des Conditions Générales de Sobrio, en ce compris la notice d'information portant sur les garanties d'assurance et d'assistance de Mon Assurance au Quotidien, ainsi que le service Mon Compte en Bref
- des Conditions Particulières ;
- de la brochure tarifaire (document intitulé « Tarifs Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers») (1);
- et de tous les éventuels courriers ou courriels émanant de SOCIETE GENERALE.

La souscription de Sobrio est réputée effective après vérification par Société Générale des Conditions Particulières dûment remplies et signées par le demandeur, et accompagnées des pièces requises par Société Générale.

SOCIETE GENERALE demeure libre, à tout moment, d'accepter ou de refuser la souscription de Sobrio tant qu'elle n'a pas adressé la lettre d'agrément au client.

En signant les présentes Conditions Particulières,

- Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Sobrio et des Tarifs Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers (1) qui m'ont été adressés en complément de ces Conditions Particulières, et en accepte tous les termes sans réserve ;
- Je déclare être majeur capable et m'engager en nom propre (à l'exception d'une représentation légale d'un majeur protégé).
- Je demande la souscription de Sobrio,
- Je suis informé(e):
 - o que la signature de la convention de compte doit être réalisée dans les 60 jours suivant la validation du formulaire d'ouverture de compte en ligne, avec l'ensemble des pièces justificatives, au plus tard 60 jours calendaires suivant la validation de mon formulaire de demande d'ouverture de compte en ligne. Au-delà, ma demande ne pourra plus être prise en compte et je devrais faire une nouvelle demande.
 - o qu'en cas d'agrément par Société Générale, celui-ci me sera notifié par courrier (« Lettre d'agrément »). Je disposerai de 14 jours calendaires (si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant) à compter de l'agrément de la banque (cachet de la Poste faisant foi) pour me rétracter au moyen du formulaire de rétractation envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de rétractation, Société Générale conservera une partie de la cotisation mensuelle perçue correspondant à la période de bénéfice de Sobrio. Passé ce délai de rétractation, le contrat pourra être résilié selon les modalités prévues dans les conditions générales Sobrio.

Adresse d'envoi de la rétractation : SOCIETE GENERALE

BP 40409

13572 Marseille Cedex 02



En cas d'agrément de la banque, je demande l'exécution immédiate du contrat sa rétractation :	ns que cela remette en cause mon droit de
X OUI NON, je préfère attendre la fin du délai de rétractation pour pouvoir fa opérations en crédit et en débit.	ire fonctionner mon compte et procéder à des
	Signature du Titulaire